

Cotentin. Dégradations dans une école : les enfants identifiés, les familles doivent payer

Le dernier conseil municipal de Barneville-Carteret (Manche) s'est déroulé le lundi 8 avril 2024. Parmi les sujets abordés: celui des dégradations du groupe scolaire.



Les dégradations avaient été commises en septembre 2023.

C'est dans une ambiance de respect et d'écoute, comme à son habitude, que s'est déroulé le dernier conseil municipal de Barneville-Carteret (Manche), le lundi 8 avril 2024.

Dégradations de locaux

Au cours de la réunion, les élus ont notamment informé que les familles des enfants ayant provoqué des dégradations dans les locaux du groupe scolaire ont remis chacune un chèque de 250 euros, sur décision du juge, en réparation des dommages provoqués. Les enfants qui ont provoqué ces dégradations ont été identifiés et la gendarmerie a été informée.

Annie Poisson, adjointe aux affaires scolaires, a convoqué et reçu les deux enfants ainsi que leur famille pour une leçon de morale.

De notre correspondante Chantal LECLERC